

avec l'annonce. Et, au moment où nous ferons l'annonce, nous préciserons un contenu sur un certain nombre de sujets, dont l'environnement. Alors, je lui demande toute sa patience et d'attendre l'annonce, et je n'ai pas dit qu'on ne le ferait pas, mais, à ce moment-là, elle saura exactement à quoi s'en tenir.

* * *

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre des Finances qui, lui même, dans ses documents budgétaires, disait: Le gouvernement vise à dégraisser la Fonction publique et à en accroître l'efficacité ainsi que réduire ses dépenses salariales. Le ministre nous a dit cela dans ses documents budgétaires. Au même moment, le ministre du Revenu national nous annonçait hier qu'ils procéderont à l'embauche d'une armée d'inspecteurs d'impôt fédéraux qui iront harceler les petits commerçants un peu partout à travers le Canada.

Comment le ministre des Finances peut-il justifier sa déclaration et ensuite, d'un autre côté, dépenser une fortune, car cela va coûter les yeux de la tête avoir ces inspecteurs-là; comment le ministre des Finances peut-il concilier ces propos?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je pense que le député a raison de faire remarquer que nous avons fort bien réussi puisque nous avons réduit la fonction publique de 12 000 personnes. Ce faisant nous avons diminué les frais généraux du gouvernement du Canada de 10 p. 100 par rapport à 1984-1985. Il est clair que nos réalisations parlent d'elles-mêmes.

Mon collègue, le ministre du Revenu national disait que pour la taxe sur les produits et services nous aurions besoin de ressources additionnelles. Il a dit clairement ce qu'elles seraient.

Je demande au député de considérer ceci. Son parti s'est prononcé pour la suppression de la taxe actuelle et son remplacement par une autre. Le député d'Ottawa—Vanier disait qu'une taxe de vente à plusieurs niveaux lui paraissait une solution que le gouvernement aurait dû proposer lorsqu'il a déposé sa réforme fiscale.

Questions orales

Le collègue du député est donc en faveur d'une taxe de vente à plusieurs niveaux. Je lui demande de me suggérer des moyens de l'appliquer avec moins de personnel que ce que proposait mon collègue.

• (1440)

[Français]

M. Lapierre: Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. Il y a une manière très simple pour le ministre des Finances d'utiliser moins de monde, c'est de retourner à la table avec les ministres provinciaux et s'entendre sur la perception de cette taxe au lieu d'essayer de partir tout seul avec son train. La réalité, c'est qu'il n'y a pas eu de véritables négociations avec les provinces et j'offre au ministre des Finances, à la mi-octobre les ministres provinciaux des Finances se rencontrent, est-ce que le ministre est prêt à leur émettre une requête immédiatement pour entrer en négociations afin d'éviter l'embauche de ces milliers de nouveaux fonctionnaires?

[Traduction]

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Monsieur le Président, pour placer ces ressources nécessaires dans un contexte, je dirais qu'elles se situent derrière, et même loin derrière, les ressources utilisées par les autres pays ayant ce type de taxe. Mes collègues d'en face avançaient des chiffres de 10 000 à 25 000 personnes de plus, alors qu'en fait il en faudra moins de 4000. J'estime donc que mon collègue a fait un excellent travail pour parvenir à ce chiffre.

Le député demande si je suis prêt à négocier de nouveau avec les provinces. La réponse est oui, si elles s'entendent sur une proposition que les premiers ministres et leurs gouvernements sont prêts à accepter. Nous avons toujours dit que nous étions prêts. Toutefois, j'en ai parlé avec eux pendant deux ans, depuis le début de 1987 jusqu'au début de cette année, et nous n'avons pas été en mesure de nous entendre, pour les raisons que j'ai exposées à cette Chambre.

* * *

VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. En répondant à une question, tout à l'heure, le ministre de l'Environnement a donné l'impression que les compressions prévues à VIA Rail avaient fait l'objet d'une étude d'impact écologique.